

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac | 72025 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Stéphane Giguère, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 17 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	32
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	33
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	34
Situation financière par organismes	35
Charges par objets	36
Excédent (déficit) accumulé	37
Avantages sociaux futurs	41

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	48
Analyse des charges consolidées	60

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. La municipalité n'a pas obtenu les informations concernant le coût de désamiantage et le risque de présence d'amiante devant être utilisés pour calculer le passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers consolidés, aux charges ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Vaudreuil-Dorion, le 17 mai 2024

1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A107797

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	8 309 058	8 483 565	7 871 750
Compensations tenant lieu de taxes	2	96 237	101 943	97 052
Quotes-parts	3			
Transferts	4	924 164	1 052 239	1 291 493
Services rendus	5	589 935	797 391	585 574
Imposition de droits	6	570 150	889 756	1 355 459
Amendes et pénalités	7	108 257	81 375	84 395
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	71 500	77 815	64 789
Autres revenus	10	4 000	1 687 838	1 161 118
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	10 673 301	13 171 922	12 511 630
Charges				
Administration générale	14	1 414 112	1 499 990	1 527 811
Sécurité publique	15	2 531 366	2 515 751	2 295 322
Transport	16	1 987 199	2 170 620	2 195 180
Hygiène du milieu	17	2 416 866	3 239 810	3 599 012
Santé et bien-être	18	50 948	50 948	49 146
Aménagement, urbanisme et développement	19	598 221	615 358	494 165
Loisirs et culture	20	1 520 908	1 463 230	1 280 995
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	486 392	496 158	219 461
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	11 006 012	12 051 865	11 661 092
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(332 711)	1 120 057	850 538
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		30 490 378	29 639 840
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		30 490 378	29 639 840
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		31 610 435	30 490 378

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1		2 001 428
Débiteurs (note 5)	2	4 824 804	5 012 629
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	4 824 804	7 014 057
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	66 693	
Emprunts temporaires (note 9)	10	1 182 076	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 549 872	4 163 923
Revenus reportés (note 11)	12	123 924	312 153
Dette à long terme (note 12)	13	13 631 596	14 583 513
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	9 765	28 026
Autres passifs (note 14)	15		
	16	17 563 926	19 087 615
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(12 739 122)	(12 073 558)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	43 945 097	42 171 797
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	99 000	99 000
Stocks de fournitures	20	76 663	80 583
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	228 797	212 556
	23	44 349 557	42 563 936
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	31 610 435	30 490 378
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	31 610 435	30 490 378
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	31 610 435	30 490 378

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(332 711)	1 120 057	850 538
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2	()	3 849 498	9 063 376
Produit de cession	3		52 094	518 596
Amortissement	4	1 088 993	2 016 821	2 464 210
(Gain) perte sur cession	5		7 283	(349 338)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	1 088 993	(1 773 300)	(6 429 908)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		3 920	94
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(16 241)	(126 964)
	13		(12 321)	(126 870)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	756 282	(665 564)	(5 706 240)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(12 073 558)	(6 367 318)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(12 073 558)	(6 367 318)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(12 739 122)	(12 073 558)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 120 057	850 538
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	2 016 821	2 464 210
Autres			
▪ Gain / Perte sur cession	3.1	7 283	(349 338)
	4	3 144 161	2 965 410
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	187 825	(978 953)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(1 614 051)	849 934
Revenus reportés	8	(188 229)	8 838
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(18 261)	(21 012)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	3 920	94
Autres actifs non financiers	12	(16 241)	(126 964)
	13	1 499 124	2 697 347
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(3 849 498)	(9 063 376)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	52 094	518 596
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(3 797 404)	(8 544 780)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24		7 670 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(962 589)	(1 580 871)
Variation nette des emprunts temporaires	26	1 182 076	(2 100 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	10 672	(8 245)
Autres			
▪	28.1		
	29	230 159	3 980 884
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(2 068 121)	(1 866 549)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	2 001 428	3 867 977
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	2 001 428	3 867 977
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	(66 693)	2 001 428

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est un organisme municipal constitué et régi en vertu du Code Municipal de la province de Québec. Elle est dirigée par un conseil.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Le périmètre comptable de la municipalité englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. La municipalité participe aux partenariats suivants :

- Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
- Régie de police du Lac des Deux-Montagnes.

Les comptes de la municipalité et des organismes compris dans son périmètre comptable, sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la municipalité dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la municipalité et combinés ligne par ligne. Les opérations et les soldes interorganismes sont ensuite éliminés.

La municipalité ne contrôle aucun organisme consistant en une entreprise commerciale et ne participe à aucun partenariat de type commercial.

L'expression «Administration municipale» utilisée réfère à la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac excluant les organismes qu'elle contrôle.

a) Périmètre comptable

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

b) Partenariats

Les taux de participation de la municipalité dans les opérations des partenariats auxquels elle participe sont les suivants:

- Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes	24.51 %
- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes	2.39 %
- Régie de police du Lac des Deux-Montagnes	14,36 %

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la durée de vie utile des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et des avantages sociaux et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux et du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et sont constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par les fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La municipalité comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures:	10 à 40 ans
Bâtiments:	20 à 40 ans
Véhicules:	7 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau:	5 à 20 ans
Machinerie, outillage et équipement:	10 ans
Autres :	20 ans
Améliorations locatives :	10 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de remplacement. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

F) Revenus

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus autres que les revenus de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers.

Revenus de transfert

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la municipalité sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Pour chacun des régimes, la charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections des salaires futurs. Cette méthode est prescrite par le chapitre SP 3250 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi RRSM). Ce cloisonnement n'a toutefois pas été appliqué au calcul des cotisations excédentaires car celui-ci doit être fait de façon globale, par régime, sans établir de volets distincts.

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs des régimes.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, nette des gains et pertes actuariels non amortis et nette d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi RRSM.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi RRSM. Selon les recommandations du MAMH, puisque les principaux effets découlant de la Loi RRSM ont tous été reflétés lors d'exercices financiers précédents, il n'est plus nécessaire de compléter la note 8 au bas de la page S11 sur les effets de la Loi RRSM. Plus de détails sont fournis, s'il y a lieu, dans la «Section 3 - Commentaires sur les résultats» du Rapport sur la comptabilité des avantages sociaux futurs des régimes de retraite à prestations déterminées auxquels participent les employés de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes pour l'année financière en cours.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre de l'année financière en cours selon la méthode de la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte. Lorsqu'une variation de la provision pour moins-value découle d'un gain ou d'une perte actuariel, ce gain ou cette perte pourrait être constaté immédiatement plutôt qu'amorti sur les exercices subséquents, afin de contrebalancer l'effet de la variation de la provision pour moins-value dans les résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le coût des services passés, s'il y a lieu, doit être constaté entièrement dans l'exercice au cours duquel la modification est apportée ou la décision est rendue à cet effet. Toutefois, lorsqu'une modification donne lieu à une augmentation de l'obligation au titre des prestations constituées, ce coût est compensé par la constatation de gains actuariels nets non amortis jusqu'à concurrence du coût des services passés. Cette constatation se fait alors en partant des gains actuariels non amortis les plus anciens et en remontant dans le temps jusqu'à ce que le montant net à constater à l'encontre du coût des services passés soit atteint, le cas échéant. Inversement, lorsqu'une modification donne lieu à une diminution de l'obligation au titre des prestations constituées et qu'il existe des pertes actuarielles nettes non amorties, ces dernières doivent aussi être constatées immédiatement, et ce, de façon similaire.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

La mesure qui consistait à affecter aux DCTP la totalité ou une partie du coût des services passés découlant d'une modification de régime ou de la perte déterminée lors d'un règlement ou d'une compression de régime, ne peut plus être utilisée à compter de 2020. Cette décision s'applique également au solde des DCTP découlant de l'utilisation antérieure de la mesure d'allègement, à l'exception des régimes pour lesquels le coût des services passés est associé à un déficit initial. Le montant affecté aux DCTP relatif aux avantages sociaux futurs est relié au coût des services passés qui découle de la création de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes en 2015, et est donc exempt du retrait de la mesure d'allègement. Ce montant est amorti sur la DMERCA des salariés actifs touchés en date de la création, soit 17,75.

I) Instruments financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer à l'exception des avantages sociaux à payer, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme municipal.

Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme municipal comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipal qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme municipal doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipal à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'organisme n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et il n'a pas fourni les informations requises dans ses états financiers en vertu de cette norme.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 70 336	1 701 025
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2 285 606	300 403
Autres éléments	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 355 942	2 001 428
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (422 635)()	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 (66 693)	2 001 428
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	1 612 751
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	703 800

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	359 676	242 925
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	2 263 777	2 526 630
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	866 084	896 590
Organismes municipaux	13	535 322	682 810
Autres			
▪ Droits de mutation	14.1	675 690	515 123
▪ Autres comptes à recevoir	14.2	124 255	148 551
	15	4 824 804	5 012 629
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	935 113	1 000 461
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18	327 940	413 365
Autres tiers	19		
	20	1 263 053	1 413 826
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	188 053	207 968
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	1 038 489	974 815
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	58 069	135 548
Ministère de la Culture et des Communications	25	61 934	43 225
Autres ministères/organismes	26	917 232	1 165 074
	27	2 263 777	2 526 630

Note**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note**8. Autres actifs financiers**

	2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	
Autres	39	
	40	

Note**9. Emprunts temporaires**

La municipalité dispose de facilité de crédit autorisées de 1 800 000\$ qui portent intérêts au taux préférentiel (7.20% au 31 décembre 2023) et qui sont renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2023, le solde non utilisé de ces facilités de crédit est de 617 924 \$ (2022 : 1 800 000 \$).

De plus, la municipalité a négocié une lettre de crédit commerciale en faveur du Receveur général du Canada au nom du Ministère des Pêches et Océans dans le cadre du projet de construction et de rehaussement des digues. Ce crédit, au montant de 460 000 \$, est disponible jusqu'au 26 octobre 2024 et porte intérêt au taux de 5%. Au 31 décembre 2023, le solde non utilisé de cette lettre de crédit est de 460 000 \$.

Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

La Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes dispose de facilités de crédit autorisées de 500 000 \$, (la quote-part de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est de 24,51%) qui portent intérêts au taux préférentiel (7,20 % au 31 décembre 2023). Ces facilités de crédit sont renouvelables annuellement. Le solde non utilisé au 31 décembre 2023 est de 500 000\$.

Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

La Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes dispose de facilités de crédit autorisées de 800 000 \$, (la quote-part de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est de 2,39%) qui portent intérêts au taux préférentiel (7,20 % au 31 décembre 2023). Ces facilités de crédit sont renouvelables annuellement. Le solde non utilisé au 31 décembre 2023 est de 694 050\$.

Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

La régie de police du Lac des Deux-Montagnes dispose d'un emprunt bancaire autorisé d'un montant de 750 000 \$ au 31 décembre 2023, (la quote-part de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est de 14.36%), portant intérêts au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, le solde non utilisé de cet emprunt bancaire était de 750 000 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	1 241 594	2 524 560
Salaires et avantages sociaux	42	563 819	533 940
Dépôts et retenues de garantie	43	509 048	917 465
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts courus sur la dette	45.1	71 329	74 992
▪ Organismes municipaux	45.2	157 338	112 966
▪ Autres	45.3	6 744	
	46	2 549 872	4 163 923

Note**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	36 974	56 688
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	81 950	71 732
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54		35 265
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Produit de la criminalité	60.1		1 762
▪ Contribution - TransCanada	60.2	5 000	5 000
▪ Quotes-parts - Janvier 2023	60.3		141 706
	61	123 924	312 153

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,00	5,00	2024	2042	62	13 647 200	14 609 789
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	13 647 200	14 609 789
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(15 604)	(26 276)
					72	13 631 596	14 583 513

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		988 000			988 000
2025	74		871 000			871 000
2026	75		879 800			879 800
2027	76		850 900			850 900
2028	77		782 200			782 200
2029 et plus	78		9 275 300			9 275 300
	79		13 647 200			13 647 200
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		13 647 200			13 647 200

Note

Le montant des refinancements n'est pas inclus dans le montant des versements estimatifs de la dette à long terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(9 765) (28 026)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	(9 765) (28 026)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	89 447 88 136
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	107 438 87 601
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	25 822 23 040
	90	222 707 198 777

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98	() ()
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	9 331 366	171 060		9 502 426
Eaux usées	103	18 493 378	605 873		19 099 251
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	10 126 173	1 193 183		11 319 356
Autres					
▪ Autres	105.1	3 523 069	411 277		3 934 346
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	4 852 622	1 280 400		6 133 022
Améliorations locatives	108	56 146	2 582		58 728
Véhicules	109	1 297 828	147 760	62 398	1 383 190
Ameublement et équipement de bureau	110	966 707	117 119		1 083 826
Machinerie, outillage et équipement divers	111	1 066 863	22 661		1 089 524
Terrains	112	605 551			605 551
Autres	113	122 797			122 797
	114	50 442 500	3 951 915	62 398	54 332 017
Immobilisations en cours	115	15 135 171	(102 417)		15 032 754
	116	65 577 671	3 849 498	62 398	69 364 771
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	3 729 381	198 243		3 927 624
Eaux usées	118	9 480 242	958 715		10 438 957
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	4 179 154	397 377		4 576 531
Autres					
▪ Autres	120.1	1 833 988	124 465		1 958 453
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	1 728 627	119 844		1 848 471
Améliorations locatives	123	25 270	5 746		31 016
Véhicules	124	842 107	93 687	3 021	932 773
Ameublement et équipement de bureau	125	792 575	47 434		840 009
Machinerie, outillage et équipement divers	126	719 613	66 782		786 395
Autres	127	74 917	4 528		79 445
	128	23 405 874	2 016 821	3 021	25 419 674
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	42 171 797			43 945 097
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	99 000	99 000
	136	99 000	99 000
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	99 000	99 000

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	228 797	212 556
Autres			
▪	145.1		
	146	228 797	212 556

Note**19. Obligations contractuelles****Contrats**

En vertu d'obligations contractuelles, qui concerne principalement des contrats relatifs à la collecte des matières résiduelles et recyclables, la municipalité s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 2 637 525 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2024	726 907 \$
2025	543 538 \$
2026	553 590 \$
2027	406 745 \$
2028	406 745 \$

De plus, la quote-part de la Municipalité relativement aux engagements des organismes apparentés est la suivante:

Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

La Régie de police du Lac des Deux-Montagnes a conclu divers contrats pour lesquels la quote-part revenant à la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac dans les versements estimatifs futurs requis au cours des prochains exercices s'établit comme suit:

2024	108 225 \$
2025	42 133 \$
2026	14 777 \$
2027	3 815 \$

20. Droits contractuels

Programme de subvention

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 13 613 051 \$ à la municipalité pour des travaux admissibles. La municipalité doit également investir 7 433 025 \$ dans ces travaux. À la date des états financiers, un montant de 2 061 271 \$ a été comptabilisée à titre de revenu et un solde de 11 551 780 \$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

De plus, des subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisant 256 046 \$ seront reçues sur une période de 20 ans. L'échéancier de réception de ces subventions pour les cinq prochains exercices s'établit comme suit :

2024	33 697 \$
2025	31 054 \$
2026	28 335 \$
2027	25 538 \$
2028	23 123 \$

Contrat de location et de gestion

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La municipalité a conclu divers contrats avec des organismes. Ces contrats viennent à échéance en 2026 et en 2028 et prévoient les revenus suivants :

2024	68 942 \$
2025	68 942 \$
2026	68 942 \$
2027	42 942 \$
2028	42 942 \$

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Diverses réclamations et poursuites judiciaires dont le total est estimé à 678 595 \$ ont été entreprises contre la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Certaines de ces réclamations ont été transmises aux assureurs de la municipalité qui en ont pris fait et cause. Au moment de la mise au point définitive des états financiers, il était impossible de prévoir l'issue de ces dossiers juridiques, la municipalité contestant le bien-fondé de ces réclamations.

La direction de la municipalité est d'avis que la plupart de ces réclamations sont sans fondement et, en conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certaines de ces réclamations, la franchise et/ou la réclamation serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

D) Autres

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014 (Loi RRSM), des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés. Le 9 juillet 2020, un jugement de la Cour supérieure a été rendu dans la cause sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSM. Ce jugement, qui a été maintenu par la Cour d'appel le 10 mai 2023, indique que la Loi RRSM n'est pas inconstitutionnelle, à l'exception des dispositions de cette loi qui permettent à l'organisme municipal de suspendre l'indexation automatique des retraités. Il est à noter que ce jugement a été porté devant la Cour Suprême du Canada. La décision d'entendre les parties n'a toujours pas été rendue à la date de production de ce rapport. Puisque l'employeur n'a pas suspendu l'indexation des participants retraités dans le cadre de l'application de la Loi RRSM, ce jugement n'a aucune incidence pour ce groupe de participants. Concernant le groupe des participants actifs, puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2023. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie, car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par les organismes contrôlés, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale et également présentés dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs représentant des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	2 525 033	2 464 104
En souffrance :		
de 30 à 60 jours	4 490	7 270
de 60 à 90 jours	4 194	3 796
plus de 90 jours	27 951	25 209
	2 561 668	2 500 379
Moins la provision pour créances douteuses	-	-
	2 561 668	2 500 379

La municipalité est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
2023					
Emprunt temporaire	1 182 076	–	–	–	1 182 076
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	2 441 326	–	–	–	2 441 326
Intérêts courus à payer	71 329	–	–	–	71 329
Dettes	988 000	1 750 800	1 633 100	9 275 300	13 647 200
	4 682 731	1 750 800	1 633 100	9 275 300	17 341 931

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
2022					
Emprunt	–	–	–	–	–
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	4 057 833	–	–	–	4 057 833
Intérêts courus à payer	74 960	–	–	–	74 960
Dettes	957 000	1 859 000	1 730 700	10 057 500	14 604 200
	5 089 793	1 859 000	1 730 700	10 057 500	18 736 993

Risque de taux d'intérêt

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent régulièrement.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(80 064)	(80 064)
Placements de portefeuille	-	-	-
Débiteurs	1 278 414	-	1 278 414
Passifs financiers			
Emprunts	-	1 182 076	1 182 076
Dettes	13 647 200	-	13 647 200

31 décembre 2022			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	1 950 915	1 950 915
Placements de portefeuille	-	-	-
Débiteurs	1 303 434	-	1 303 434
Passifs financiers			
Emprunts	-	-	-
Dettes	14 604 200	-	14 604 200

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 136 310 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2023 (113 498 \$ en 2022).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	7 871 750	8 309 058	8 483 565			8 483 565
Compensations tenant lieu de taxes	2	97 052	96 237	101 943			101 943
Quotes-parts	3					1 503 720	
Transferts	4	673 978	924 164	653 286		13 143	666 429
Services rendus	5	585 506	578 239	779 225		65 866	797 391
Imposition de droits	6	1 355 459	570 150	889 756			889 756
Amendes et pénalités	7	750	500	375		81 000	81 375
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	64 606	71 500	77 788		27	77 815
Autres revenus	10	431 267	4 000	(716)		94	(622)
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	11 080 368	10 553 848	10 985 222		1 663 850	11 097 652
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	593 722		385 810			385 810
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17			1 429 997			1 429 997
Autres	18	727 484		255 045		3 418	258 463
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	1 321 206		2 070 852		3 418	2 074 270
	22	12 401 574	10 553 848	13 056 074		1 667 268	13 171 922
Charges							
Administration générale	23	1 443 809	1 374 075	1 428 321	71 669		1 499 990
Sécurité publique	24	2 073 804	2 251 447	2 273 873	87 445	1 644 286	2 515 751
Transport	25	1 747 226	1 766 087	1 719 614	451 006		2 170 620
Hygiène du milieu	26	2 047 234	1 857 225	2 066 317	507 028	728 032	3 239 810
Santé et bien-être	27	49 146	50 948	50 948			50 948
Aménagement, urbanisme et développement	28	489 412	592 391	610 108	5 250		615 358
Loisirs et culture	29	1 099 827	1 360 710	1 286 804	176 426		1 463 230
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	219 212	486 338	495 458		700	496 158
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 308 452	994 695	1 298 824	(1 298 824)		
	34	10 478 122	10 733 916	11 230 267		2 373 018	12 051 865
Excédent (déficit) de l'exercice	35	1 923 452	(180 068)	1 825 807		(705 750)	1 120 057

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 923 452	(180 068)	1 825 807	1 120 057
Moins : revenus d'investissement	2	(1 321 206)	()	(2 070 852)	(2 074 270)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	602 246	(180 068)	(245 045)	(954 213)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	1 308 452	994 695	1 298 824	2 016 821
Produit de cession	5	515 350		52 000	52 094
(Gain) perte sur cession	6	(346 971)		7 377	7 283
Réduction de valeur / Reclassement	7			(94)	
	8	1 476 831	994 695	1 358 201	2 076 198
Propriétés destinées à la vente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	82 675			
Remboursement de la dette à long terme	17	(714 561)	(584 870)	(806 227)	(811 816)
	18	(631 886)	(584 870)	(806 227)	(811 816)
Affectations					
Activités d'investissement	19	(61 761)	()	(414 662)	(415 403)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	66 042		266 314	270 389
Excédent de fonctionnement affecté	21	251 528	(75 000)		
Réserves financières et fonds réservés	22	(51 689)	(154 757)	(158 581)	(158 581)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				(5 463)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				(5 463)
	25	204 120	(229 757)	(306 929)	(309 058)
	26	1 049 065	180 068	245 045	955 324
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 651 311		1 111	1 111

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Revenus d'investissement	1	1 321 206	2 070 852	3 418	2 074 270
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (609 991)(886 701)()	886 701)
Sécurité publique	3 (6 486 466)(225 606)(47 701)(273 307)
Transport	4 (456 772)(1 023 133)()	1 023 133)
Hygiène du milieu	5 (570 818)(1 283 763)(741)(1 284 504)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (3 385)(8 991)()	8 991)
Loisirs et culture	8 (925 582)(372 862)()	372 862)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (9 053 014)(3 801 056)(48 442)(3 849 498)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 ())))
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	6 611 964			
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	61 761	414 662	741	415 403
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 152 984	260 058		260 058
Excédent de fonctionnement affecté	17	20 473	60 000		60 000
Réserves financières et fonds réservés	18	217 185	177 694	44 283	221 977
	19	1 452 403	912 414	45 024	957 438
	20	(988 647)	(2 888 642)	(3 418)	(2 892 060)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	332 559	(817 790)		(817 790)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 613 465			
Débiteurs (note 5)	2	4 778 133	4 760 908	63 896	4 824 804
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	6 391 598	4 760 908	63 896	4 824 804
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		419 181	(352 488)	66 693
Emprunts temporaires (note 9)	10		1 182 076		1 182 076
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 810 580	2 207 972	341 900	2 549 872
Revenus reportés (note 11)	12	168 685	123 924		123 924
Dettes à long terme (note 12)	13	14 577 952	13 631 596		13 631 596
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			9 765	9 765
Autres passifs (note 14)	15				
	16	18 557 217	17 564 749	(823)	17 563 926
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(12 165 619)	(12 803 841)	64 719	(12 739 122)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	39 617 408	42 060 263	1 884 834	43 945 097
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	99 000	99 000		99 000
Stocks de fournitures	20	80 583	76 663		76 663
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	190 917	216 011	12 786	228 797
	23	39 987 908	42 451 937	1 897 620	44 349 557
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	2 350 746	1 594 406	92 113	1 686 519
Excédent de fonctionnement affecté	25	300 604	407 239		407 239
Réserves financières et fonds réservés	26	1 399 625	1 443 845	45 277	1 489 122
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (526 075)	489 300)	59 885)	549 185)
Financement des investissements en cours	28	(2 754 720)	(3 572 510)		(3 572 510)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	27 052 109	30 264 416	1 884 834	32 149 250
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	27 822 289	29 648 096	1 962 339	31 610 435
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	2 323 266	2 307 593	3 398 795	3 084 210
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	456 559	452 297	735 509	656 732
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	225 974	242 297	242 297	209 449
Autres biens et services	8	4 002 291	4 269 824	4 502 031	4 286 122
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	169 546	463 573	463 616	185 412
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	316 592	31 885	31 968	33 615
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	200		574	434
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	2 127 343	2 118 748	615 028	669 727
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	107 100	39 722	39 722	63 144
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	994 695	1 298 824	2 016 821	2 464 210
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Créances douteuses	21.1		3 000	3 000	(3 529)
▪ Réclamation dommages et intérêts	21.2	350	1 000	1 000	5 891
▪ Subvention	21.3	10 000	1 504	1 504	5 675
	22	10 733 916	11 230 267	12 051 865	11 661 092

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	1 686 519	2 440 980
Excédent de fonctionnement affecté	2	407 239	300 604
Réserves financières et fonds réservés	3	1 489 122	1 494 028
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (549 185)(591 423)
Financement des investissements en cours	5	(3 572 510)	(2 754 720)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	32 149 250	29 600 909
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	31 610 435	30 490 378
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	1 594 406	2 350 746
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	92 113	90 234
	11	1 686 519	2 440 980
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Aqueduc	12.1	9 659	69 659
▪ Égout	12.2	80 492	66 039
▪ Disposition boues	12.3	100 000	50 000
▪ Transport en commun	12.4	104 068	104 068
▪ Patrimoine	12.5	10 838	10 838
▪ Budget suivant	12.6	72 182	
▪ Fond vert	12.7	30 000	
	13	407 239	300 604
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	407 239	300 604

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Mandat évaluation	17.1	253 332
	18	253 332
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	942 781
Organismes contrôlés et partenariats	22	33 727
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	11 550
Montant non réservé		
Administration municipale	25	222 732
Organismes contrôlés et partenariats	26	222 732
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	25 000
Autres		
▪	30.1	
	31	1 235 790
	32	1 489 122
		1 304 029
		1 494 028

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 (59 885))(65 348)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 (59 885))(65 348)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
	45 (59 885))(65 348)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 (489 300))(526 075)
	57 (489 300))(526 075)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
	63	
	64 (549 185))(591 423)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 157 091	234 369
Investissements à financer	66 (3 729 601)(2 989 089)
	67 (3 572 510)	(2 754 720)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 43 945 097	42 171 797
Propriétés destinées à la revente	69 99 000	99 000
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 44 044 097	42 270 797
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 44 044 097	42 270 797
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (13 631 596)(14 583 513)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (15 604)(26 276)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 1 263 053	1 413 826
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 489 300	526 075
	81 (11 894 847)(12 669 888)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (11 894 847)(12 669 888)
	84 32 149 250	29 600 909

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	2
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (28 026)	(49 038)
Charge de l'exercice	4 (89 447)(88 136)
Cotisations versées par l'employeur	5 107 708	109 148
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (9 765)	(28 026)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 5 684 515	5 175 723
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (5 684 515)(5 194 736)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(19 013)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (9 765)	(9 013)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (9 765)	(28 026)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (9 765)	(28 026)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 2	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	5 175 723
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()	5 194 736)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()	19 013)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 189 400	188 412
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	15 210
Cotisations salariales des employés	20 189 400	203 622
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	21 (99 809)(95 628)
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	22 ()	15 492)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	23 89 591	92 502
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	24 (718)	(3 943)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	25	
Variation de la provision pour moins-value	26	
Autres	27	
▪	28	
▪	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 88 873	88 559
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 321 830	317 726
Rendement espéré des actifs	32 (321 256)(318 149)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 574	(423)
Charge de l'exercice	34 89 447	88 136

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 421 639	(405 044)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (321 256)	(318 149)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 100 383	(723 193)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (99 091)	687 843
Prestations versées au cours de l'exercice	39 222 308	226 323
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 442 032	186 044
DMERCA du nouveau volet	45 15	16
DMERCA de l'ancien volet	46 9	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 31	32
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 6,26 %	6,09 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 6,09 %	6,09 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,03 %	2,03 %
Autres hypothèses économiques	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()	
Rendement espéré des actifs	85	()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

Le régime de retraite des employés municipaux est à cotisations déterminées.

Le taux de cotisation des employés syndiqués est de 7.5% de la rémunération de base et la taux de cotisation de l'employeur est de 7.5%

Pour le personnel cadre, le taux de cotisation des employés est de 6% de la rémunération de base et le taux de cotisation de l'employeur est de 6.5% pour le personnel cadre ayant moins de 3 années d'ancienneté et de 7.5% pour le personnel ayant plus de trois années d'ancienneté.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	107 438
	110	107 438
		87 601

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6
		6

Description du régime

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par **Retraite Québec**, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	5 971	5 739
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	20 124	17 128
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	5 698	5 912
	121	25 822	23 040

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	5 834 709	5 924 595	5 924 595	5 839 640
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	5 834 709	5 924 595	5 924 595	5 839 640
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	418 712	422 248	422 248	410 695
Égout	13	258 085	272 115	272 115	258 513
Traitement des eaux usées	14	367 710	377 142	377 142	369 695
Matières résiduelles	15	749 763	767 525	767 525	658 194
Autres					
▪ Transport collectif	16.1	385 085	416 446	416 446	
Centres d'urgence 9-1-1	17	28 000	33 085	33 085	34 777
Service de la dette	18	266 994	270 409	270 409	300 236
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	2 474 349	2 558 970	2 558 970	2 032 110
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	2 474 349	2 558 970	2 558 970	2 032 110
	27	8 309 058	8 483 565	8 483 565	7 871 750

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	835	835	815
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	8 559	8 769	8 559
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	87 678	92 339	87 678
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	96 237	101 943	97 052
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	96 237	101 943	97 052

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			5 000
Sécurité publique				
Police	48		13 143	23 774
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	298 967	13 941	15 323
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	2 153	2 009	1 543
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			19
Réseaux d'égout	65	6 592	6 591	7 142
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	76 082	78 112	91 602
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79	17 000	17 092	17 092
Autres	80			31 270
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	23 612	23 973	23 973
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	15 000	42 131	42 131
Autres	83			21 410
Réseau d'électricité	84			
	85	439 406	183 849	196 992
				236 086

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86	137 583	137 583	
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	13 394	13 394	261 222
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	131 699	131 699	
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			75 000
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	103 134	103 134	257 500
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	385 810	385 810	593 722

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	109 691	111 736	111 736
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	113 307	113 307	90 234
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134	261 760	244 394	261 760
	135	484 758	469 437	461 685
TOTAL DES TRANSFERTS	136	924 164	1 039 096	1 291 493

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141		65 866	55 081
Sécurité incendie	142	20 000	23 585	11 295
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	20 000	23 585	66 376
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147	5 500	11 413	11 413
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	5 500	11 413	11 413
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	153 551	254 946	122 961
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154	46 972	48 243	543
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	200 523	303 189	255 489
				122 961

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	7 000	10 186	11 680
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	7 000	10 186	11 680
Réseau d'électricité	177			
	178	233 023	348 373	201 017

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	51 216	59 156	58 391
	182	51 216	59 156	58 391
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184	22 000	45 908	32 602
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	22 000	45 908	32 602
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190	4 000	3 685	5 316
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	4 000	3 685	5 316
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198		140	490
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	30 000	44 730	41 368
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	1 500	4 760	2 125
Matières recyclables	202			
Autres	203	1 000	2 401	2 027
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	32 500	52 031	46 010

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	235 500	270 053	241 631
Activités culturelles				
Bibliothèques	218		19	607
Autres	219			
	220	235 500	270 072	242 238
Réseau d'électricité	221			
	222	345 216	430 852	384 557
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	578 239	779 225	585 574

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis 224	43 150	29 965	29 965	33 575
Droits de mutation immobilière 225	527 000	859 791	859 791	1 321 884
Droits sur les carrières et sablières 226				
Autres 227				
	228	570 150	889 756	1 355 459
AMENDES ET PÉNALITÉS 229	500	375	81 375	84 395
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE 230				
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS 231	71 500	77 788	77 815	64 789
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles 232		(7 377)	(7 283)	349 338
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés 233				
Produit de cession de propriétés destinées à la revente 234				
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements 235				
Contributions des promoteurs 236		1 429 997	1 429 997	
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence 237				
Contributions des organismes municipaux 238				264 396
Autres contributions 239				
Redevances réglementaires 240				
Autres 241	4 000	261 706	265 124	547 384
	242	4 000	1 687 838	1 161 118
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION 243				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	261 792	253 897		253 897	253 897	285 202
Greffe et application de la loi	2	12 808					482
Gestion financière et administrative	3	669 409	692 821		692 821	692 821	592 075
Évaluation	4	44 306	47 066		47 066	47 066	123 247
Gestion du personnel	5	34 500	66 396		66 396	66 396	75 329
Autres							
▪ Autres	6.1	351 260	368 141	71 669	439 810	439 810	451 476
	7	1 374 075	1 428 321	71 669	1 499 990	1 499 990	1 527 811
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	1 616 516	1 616 142		1 616 142	1 770 575	1 687 435
Sécurité incendie	9	550 360	580 637	87 445	668 082	668 082	569 339
Sécurité civile	10	34 739	38 236		38 236	38 236	(460)
Autres	11	49 832	38 858		38 858	38 858	39 008
	12	2 251 447	2 273 873	87 445	2 361 318	2 515 751	2 295 322
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	736 074	688 473	442 182	1 130 655	1 130 655	1 165 993
Enlèvement de la neige	14	524 577	517 514		517 514	517 514	544 647
Éclairage des rues	15	63 639	81 778	5 110	86 888	86 888	61 768
Circulation et stationnement	16	43 275	48 217	2 607	50 824	50 824	52 353
Transport collectif							
Transport en commun	17	398 522	383 632	1 107	384 739	384 739	370 419
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	1 766 087	1 719 614	451 006	2 170 620	2 170 620	2 195 180

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	245 054	448 330	23 414	471 744	471 744	301 187
Réseau de distribution de l'eau potable	23	278 407	224 885	188 449	413 334	413 334	469 835
Traitement des eaux usées	24	54 096	54 762		54 762	721 227	1 426 036
Réseaux d'égout	25	265 118	313 572	291 124	604 696	604 696	535 491
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	103 630	106 125		106 125	106 125	134 995
Élimination	27	184 629	153 673		153 673	153 673	153 362
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	174 304	188 732	3 001	191 733	191 733	131 942
Tri et conditionnement	29						
Matières organiques							
Collecte et transport	30	145 059	169 629		169 629	169 629	126 909
Traitement	31	78 865	73 514		73 514	73 514	66 655
Matériaux secs	32	98 609	107 071		107 071	107 071	77 295
Autres	33	39 360	38 451	501	38 952	38 952	33 834
Plan de gestion	34	13 786	6 623		6 623	6 623	4 491
Autres	35						
Cours d'eau	36	7 291	20 014		20 014	20 014	15 791
Protection de l'environnement	37	169 017	160 936	539	161 475	161 475	121 189
Autres	38						
	39	1 857 225	2 066 317	507 028	2 573 345	3 239 810	3 599 012
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	50 948	50 948		50 948	50 948	49 146
Sécurité du revenu	41						
Autres	42						
	43	50 948	50 948		50 948	50 948	49 146

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	565 783	587 128	5 250	592 378	592 378	462 848
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	140					5 675
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	19 963	19 765		19 765	19 765	21 581
Tourisme	48	6 505	3 215		3 215	3 215	4 061
Autres	49						
Autres	50						
	51	592 391	610 108	5 250	615 358	615 358	494 165
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	106 108	113 032	16 207	129 239	129 239	67 877
Patinoires intérieures et extérieures	53	160 798	138 253	3 376	141 629	141 629	86 607
Piscines, plages et ports de plaisance	54						
Parcs et terrains de jeux	55	611 481	600 874		600 874	600 874	509 828
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58	304 344	259 240	154 330	413 570	413 570	447 375
	59	1 182 731	1 111 399	173 913	1 285 312	1 285 312	1 111 687
Activités culturelles							
Centres communautaires	60						
Bibliothèques	61	177 457	176 998	2 513	179 511	179 511	167 508
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63	522	(1 593)		(1 593)	(1 593)	1 800
Autres	64						
	65	177 979	175 405	2 513	177 918	177 918	169 308
	66	1 360 710	1 286 804	176 426	1 463 230	1 463 230	1 280 995

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	486 138	484 814		484 814	484 940	210 552
Autres frais	69		10 644		10 644	10 644	8 475
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70					574	(423)
Autres	71	200					857
	72	486 338	495 458		495 458	496 158	219 461
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	994 695	1 298 824 (1 298 824)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023		2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	158 452	158 452	
Usines de traitement de l'eau potable	2	296 485	296 485	265 748
Usines et bassins d'épuration	3		741	
Conduites d'égout	4	573 604	573 604	32 269
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	901 170	901 170	6 655 745
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	233 588	233 588	
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	321 671	321 671	522 137
Autres infrastructures	11			305 540
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	950 085	950 085	501 989
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15		2 582	4 365
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	111 804	147 760	67 085
Ameublement et équipement de bureau	18	113 021	117 119	94 507
Machinerie, outillage et équipement divers	19	28 372	33 437	202 002
Terrains	20	112 804	112 804	386 763
Autres	21			25 226
	22	3 801 056	3 849 498	9 063 376

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2	296 485	296 485	265 748
Usines et bassins d'épuration	3		741	
Conduites d'égout	4	(32 269)	(32 269)	32 269
Autres infrastructures	5	790 757	790 757	7 483 422
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	158 452	158 452	
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	605 873	605 873	
Autres infrastructures	10	665 672	665 672	
Autres immobilisations corporelles	11	1 316 086	1 363 787	1 281 937
	12	3 801 056	3 849 498	9 063 376

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 024 936		238 344	1 786 592
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	11 171 027		573 472	10 597 555
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	13 195 963		811 816	12 384 147
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	1 000 461		65 348	935 113
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11	413 365		85 425	327 940
Autres tiers	12				
	13	1 413 826		150 773	1 263 053
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	1 413 826		150 773	1 263 053
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	1 413 826		150 773	1 263 053
	19	14 609 789		962 589	13 647 200
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	14 609 789		962 589	13 647 200

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	13 647 200
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	3 729 601
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
▪	5.1	

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
--	---	--

Débiteurs	8	1 263 053
-----------	---	-----------

Autres montants	9	
-----------------	---	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
--	----	--

Autres		
▪	11.1	

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	16 113 748
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	

Endettement net à long terme	14	16 113 748
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	15	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	16	85 757
---------------------------	----	--------

Autres organismes	17	940 000
-------------------	----	---------

Endettement total net à long terme	18	17 139 505
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	17 139 505
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2	43 006	46 256	121 688
Autres	3	55 696	58 930	53 415
Sécurité publique				
Police	4	1 490 542	1 489 853	(999)
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	397 989	383 599	369 281
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	13 867	13 867	4 802
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13	291	291	568
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	50 948	50 948	49 146
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	13 229	13 229	7 723
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	19 765	19 765	21 581
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	42 010	42 010	42 522
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	2 127 343	2 118 748	615 028

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	3 794 907	8 852 069
Frais de financement	4	6 149	200 945
Autres	5		
	6	3 801 056	9 053 014

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	8,00	34,00	17 935,00	931 783	202 790	1 134 573
Professionnels	2						
Cols blancs	3	24,00	34,00	21 388,00	542 112	102 423	644 535
Cols bleus	4	12,00	39,00	14 012,00	358 510	71 953	430 463
Policiers	5						
Pompiers	6	30,00	5,00	8 249,67	287 989	37 923	325 912
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	74,00		61 584,67	2 120 394	415 089	2 535 483
Élus	9	7,00			187 199	37 208	224 407
	10	81,00			2 307 593	452 297	2 759 890

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	2 009	40 243	91 456		133 708
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	6 591				6 591
Autres	6	380 229	114 866	159 697	244 005	898 797
	7	388 829	155 109	251 153	244 005	1 039 096

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	29 275	23 491
	4	29 275	23 491
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	3 366	4 292
Sécurité civile	7	297 200	38 271
Autres	8		
	9	300 566	42 563
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	34 619	26 301
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	3 758	486
	15	38 377	26 787
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	12 179	14 987
Réseau de distribution de l'eau potable	17	47 931	43 311
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	10 015	9 955
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21	743	1 027
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	27 352	28 097
	26	98 220	97 377
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	29 020	28 994
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	29 020	28 994
Réseau d'électricité			
	40		
	41	495 458	219 212

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Benoit Proulx	1.1 Maire	44 193	18 207	9 198	
Michel Thorn	1.2 Conseiller	13 866	6 934		
Régent Aubertin	1.3 Conseiller	13 866	6 934		
Alexandre Dussault	1.4 Conseiller	13 866	6 934		
Marie-Josée Archetto	1.5 Conseiller	13 866	6 934		
Rachel Champagne	1.6 Conseiller	13 866	6 934		
Karl Trudel	1.7 Conseiller	13 866	6 934		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 400 000 \$
Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	10 218 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 217 210 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 144 395 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 343-10-2019
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-01
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 1 200
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-04

Nom du signataire : Stéphane Giguère

Fonction du signataire : Directeur Général

Date de transmission au Ministère : 2024-06-11

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-30 09:46

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	11 080 368	10 553 848	10 985 222	1 663 850	11 097 652
Investissement	2	1 321 206		2 070 852	3 418	2 074 270
	3	12 401 574	10 553 848	13 056 074	1 667 268	13 171 922
Charges	4	10 478 122	10 733 916	11 230 267	2 373 018	12 051 865
Excédent (déficit) de l'exercice	5	1 923 452	(180 068)	1 825 807	(705 750)	1 120 057
Moins : revenus d'investissement	6 (1 321 206)()	2 070 852)(3 418)(2 074 270)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	602 246	(180 068)	(245 045)	(709 168)	(954 213)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 308 452	994 695	1 298 824	717 997	2 016 821
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	82 675				
Remboursement de la dette à long terme	10 (714 561)(584 870)(806 227)(5 589)(811 816)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (61 761)()	414 662)(741)(415 403)
Excédent (déficit) accumulé	12	265 881	(229 757)	107 733	(1 388)	106 345
Autres éléments de conciliation	13	168 379		59 377		59 377
	14	1 049 065	180 068	245 045	710 279	955 324
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	1 651 311			1 111	1 111

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
			Total consolidé	
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	1 613 465		2 001 428
Débiteurs	2	4 778 133	4 760 908	5 012 629
Placements de portefeuille	3			
Autres	4			
	5	6 391 598	4 760 908	7 014 057
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		419 181	66 693
Dette à long terme	7	14 577 952	13 631 596	14 583 513
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			9 765
Autres	9	3 979 265	3 513 972	4 476 076
	10	18 557 217	17 564 749	19 087 615
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(12 165 619)	(12 803 841)	(12 073 558)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	39 617 408	42 060 263	43 945 097
Autres	13	370 500	391 674	392 139
	14	39 987 908	42 451 937	44 349 557
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	2 350 746	1 594 406	1 686 519
Excédent de fonctionnement affecté	16	300 604	407 239	300 604
Réserves financières et fonds réservés	17	1 399 625	1 443 845	1 489 122
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (526 075)(489 300)(549 185)(
Financement des investissements en cours	19	(2 754 720)	(3 572 510)	(3 572 510)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	27 052 109	30 264 416	32 149 250
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	27 822 289	29 648 096	31 610 435

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Aqueduc	1.1	9 659	69 659
▪ Égout	1.2	80 492	66 039
▪ Disposition boues	1.3	100 000	50 000
▪ Transport en commun	1.4	104 068	104 068
▪ Patrimoine	1.5	10 838	10 838
▪ Budget suivant	1.6	72 182	
▪ Fond vert	1.7	30 000	
	2	407 239	300 604
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3		
	4	407 239	300 604
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Mandat évaluation	5.1	253 332	189 999
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	942 781	974 394
Organismes contrôlés et partenariats	8	33 727	82 853
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	222 732	222 732
Organismes contrôlés et partenariats	10	11 550	11 550
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	25 000	12 500
Autres			
▪	14,1		
	15	1 489 122	1 494 028
	16	1 896 361	1 794 632

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	16 113 748
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	17 139 505

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	10 597 555	11 171 027
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	1 786 592	2 024 936
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	935 113	1 000 461
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	327 940	413 365
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	13 647 200	14 609 789

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	7 871 750	8 309 058	8 483 565	8 483 565
Compensations tenant lieu de taxes	13	97 052	96 237	101 943	101 943
Quotes-parts	14				
Transferts	15	673 978	924 164	653 286	666 429
Services rendus	16	585 506	578 239	779 225	797 391
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 356 209	570 650	890 131	971 131
Autres	18	495 873	75 500	77 072	77 193
	19	11 080 368	10 553 848	10 985 222	11 097 652
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	593 722		385 810	385 810
Autres	23	727 484		1 685 042	1 688 460
	24	1 321 206		2 070 852	2 074 270
	25	12 401 574	10 553 848	13 056 074	13 171 922

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	1 374 075	1 428 321	71 669	1 499 990	1 499 990	1 527 811
Sécurité publique							
Police	2	1 616 516	1 616 142		1 616 142	1 770 575	1 687 435
Sécurité incendie	3	550 360	580 637	87 445	668 082	668 082	569 339
Autres	4	84 571	77 094		77 094	77 094	38 548
Transport							
Réseau routier	5	1 367 565	1 335 982	449 899	1 785 881	1 785 881	1 824 761
Transport collectif	6	398 522	383 632	1 107	384 739	384 739	370 419
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	842 675	1 041 549	502 987	1 544 536	2 211 001	2 732 549
Matières résiduelles	9	838 242	843 818	3 502	847 320	847 320	729 483
Autres	10	176 308	180 950	539	181 489	181 489	136 980
Santé et bien-être	11	50 948	50 948		50 948	50 948	49 146
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	565 783	587 128	5 250	592 378	592 378	462 848
Promotion et développement économique	13	26 468	22 980		22 980	22 980	25 642
Autres	14	140					5 675
Loisirs et culture	15	1 360 710	1 286 804	176 426	1 463 230	1 463 230	1 280 995
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	486 338	495 458		495 458	496 158	219 461
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	9 739 221	9 931 443	1 298 824	11 230 267	12 051 865	11 661 092
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	994 695	1 298 824 (1 298 824)			
	21	10 733 916	11 230 267		11 230 267	12 051 865	11 661 092

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	1 321 206	2 070 852	3 418	2 074 270
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (9 053 014)(3 801 056)(48 442)(3 849 498)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 () () () ()
Financement à long terme des activités d'investissement	4	6 611 964			
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	61 761	414 662	741	415 403
Excédent accumulé	6	1 390 642	497 752	44 283	542 035
	7	(988 647)	(2 888 642)	(3 418)	(2 892 060)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	332 559	(817 790)		(817 790)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14